

ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

Enseignement supérieur : on reprend dans quelles conditions ?

POUR clôturer l'année académique 2019-2020, des activités dites spécifiques (soutenances, examens et corrections) sont censées débuter lundi dans les universités et grandes écoles du Gabon. Cette reprise partielle se tenant au moment où la pandémie de Covid-19 continue insidieusement sa course, nous avons voulu savoir ce qui est mis en œuvre, par exemple, à l'université Omar Bongo (UOB) pour protéger tous les acteurs de cet univers de possibles contaminations.

Charly NYAMANGOY BOTOUNOU
Libreville/Gabon

CERTAINES activités (soutenances, examens et corrections) pour l'année académique 2019-2020, dans les universités et grandes écoles, interrompues pour cause de Covid-19, vont reprendre lundi 15 juin prochain. Cette annonce a été faite à l'issue des rencontres entre le ministre de l'Enseignement supérieur et l'ensemble des entités du monde universitaire, les 27 et 28 mai derniers à Libreville. A l'Université Omar Bongo (UOB), notamment au secrétariat du recteur où nous nous sommes rendus mercredi, pour espérer obtenir du responsable des lieux des informations sur les mesures barrières mises en place avant l'arrivée de tous les acteurs, une ambiance terne régnait. Ici, aucune convocation des étudiants concernés n'est perceptible. Pas d'affichage des avis de soutenance, ni des dispositions pour l'application des gestes barrières dans les salles de soutenance et de correction. "Le recteur n'est pas encore là, revenez demain matinée", dit l'une des collaboratrices du chef d'établissement. Jeudi à 10 heures, comme recommandé par la dame la veille, nous nous pointons de nouveau



La ruelle qui mène au rectorat. Aucun dispositif anti-coronavirus n'est encore visible sur l'ensemble du campus.

au secrétariat. Cette fois, c'est un homme qui dit être l'assistant du recteur qui nous reçoit à la hâte, dans un couloir de la réception. "Ce n'est que lundi 15 juin 2020, après le conseil rectoral qui se tiendra entre 9 heures et 10 heures, que le recteur pourra répondre à vos questions. À cette occasion, il va dévoiler ce qui est prévu pour la reprise des activités académiques", fait savoir notre interlocuteur, qui refuse toutefois de décliner son identité. Entre-temps, dehors, quelques étudiants venus s'enquérir de l'état des lieux, sont à l'affût du moindre renseignement. "Je suis concerné par la reprise, je la veux bien car, je suis étudiant en instance de soutenance. Mais je m'interroge sur la faisabilité. Puisqu'à quelques jours de la reprise, aucune communication n'est faite. Nous sommes un peu confus", nous confie R-B, étudiant en

master au département d'Histoire et Archéologie (UOB). Comme lui, S. et A., tous deux étudiants au département de Droit, pensent que "la reprise est synonyme de prise d'un certain nombre de dispositions par rapport à la lutte contre la contamination et propagation du coronavirus. Regardez

sur l'ensemble de l'université : aucun dispositif de lavage des mains n'est visible. Aucune notification n'étant faite à ce sujet, on reprend dans quelles conditions ?" Une interrogation qui trouvera probablement sa réponse lundi, au regard du mutisme entretenu par les responsables de l'UOB. De

quoi conforter la position du Syndicat national des enseignants-chercheurs (Snec) qui, à la faveur d'un point-presse tenu le 4 juin dernier, avait déjà émis des réserves quant aux conditions de la reprise des activités spécifiques, en vue de clôturer l'année académique 2019-2020 dans l'Enseignement supérieur.

Corrections, délibérations et soutenances en hors-d'œuvre

CNB
Libreville/Gabon

ALORS que la pandémie de Covid-19 continue de sévir dans notre pays, les étudiants devraient reprendre le chemin des amphis dès le 14 septembre prochain. Mais déjà, les activités académiques interrompues depuis trois mois, du fait de la crise sanitaire, reprennent lundi, selon le secrétaire général du ministère de l'Enseignement

supérieur, Pr Frédéric Tom Mambenga Ylagou. Concrètement, il s'agira, durant la période du 15 juin au 9 août, de la correction des examens du premier semestre et des délibérations si les examens ont été tenus, étant donné que 85% des établissements avaient déjà entamé leur premier trimestre. Cette période sera aussi consacrée aux soutenances des travaux de recherches ou de stages, à la mise en place du planning de formation dans les établisse-

ments par des enseignants-chercheurs pour les cours en ligne, à la réunion des départements en vue de la répartition des cours de la rentrée 2021. Ce temps devra également être mis à profit pour la réforme des textes réglementaires sur le LMD et sur les obligations hebdomadaires de service des enseignants-chercheurs ainsi que la reprise des cours à effectifs réduits, en respectant les mesures barrières et la distanciation physique.